

Iris lutescens (incl. I. chamaeiris)

VIGNERON Pascal - Août 2002

En résumé : Ces Iris étaient subdivisés en deux espèces :

- feuilles étroites, rhizome fin, uniflore : chamaeiris (2 variétés)
- feuilles larges, rhizome épais, biflore : lutescens. (subsp. lutescens et subsp. olbiensis)

Les flores de COSTE, de FOURNIER, du CNRS et Flora italica font cette distinction.

La nomenclature actuelle (Flora Europaea et KERGUELEN) semble inclure I. chamaeiris dans I. lutescens subsp lutescens.

Le polymorphisme entre les populations pourrait être en partie lié aux conditions locales d'environnement.

1) Message initial, 5 décembre 2001, Lionel BELHACENE :

Je viens de voir dans l'index synonymique de Kerguelen, qu'Iris chamaeiris n'était plus un taxon valable, car synonymisé avec Iris lutescens. Cela voudrait-il dire que tous ces petits Iris jaunes ou violets qu'on peut trouver dans l'Aude par exemple, sont des I. lutescens ? Il n'y aurait vraiment qu'une seule espèce ?

Je n'ai pas la compétence pour dénoncer ce fait, mais il me semblait qu'il y avait réellement une différence entre ces 2 taxons.

2) jeudi 6 décembre 2001, Pierre-Michel BLAIS :

Les petits iris jaunes ou violets (ou les 2, car il arrive qu'ils s'hybrident) font effectivement partie de la même espèce Iris lutescens : pas de différence notable outre la couleur.

- jaune : var. lutescens
- violet : var. olbiensis

(Ces variétés ont été montées en sous-espèces dans la flore du CNRS)

Très commune dans la Plaine des Maures, par exemple : le printemps est un véritable régal des yeux quand ils sont en fleur !

3 & 3bis) vendredi 7 décembre 2001, Jean-Claude BOUZAT :

Pour apporter quelques précisions au sujet de la séparation des deux taxons évoqués dans les messages précédents, à laquelle je ne suis personnellement jamais parvenu, je signale que la distinction entre Iris chamaeiris Bertol. et I. lutescens Lam. ne tient pas à la couleur des fleurs, mais à la hauteur de la tige, à la largeur des feuilles, à l'épaisseur du rhizome et au rapport de largeur entre les divisions intérieures et extérieurs du périanthe : Cf. les flores de COSTE et de FOURNIER. Dans ces flores, I. olbiensis Hénon est inclus dans I. lutescens.

Je signale que la flore du CNRS continue, elle aussi, à faire cette distinction, en donnant, d'ailleurs, des variétés et des sous-espèces : [pages 1141-1142]

- Feuilles de 4-9 mm de large, tige uniflore, rhizome mince de 10 à 12 mm de diamètre : n°2782 I. chamaeiris Bertol. (Thero-brachypodion), dont il distingue deux variétés :

- Feuilles généralement plus longues que la tige ; périanthe violacé ou jaune pâle, rarement blanc ; 5-20 cm (Midi, Aveyron, Dauphiné méridional) : var. chamaeiris
- Feuilles plus courtes que la tige ; périanthe violet ; 10-30 cm (région littorale : du Var et des A.-M.) : var. italica Baker

- Feuilles de 15-25 mm de large ; tige souvent biflore ; rhizome épais, 18-35 mm de diamètre : n° 2784 I. lutescens Lam., avec deux subsp.

- périanthe généralement jaune pâle, rarement violet, à tube 2-3 fois aussi long que l'ovaire ; 10-30 cm rocailles, lieux arides (Genistion lobelii) Médit., Ardèche, Drôme : subsp. lutescens

- périanthe généralement violet, rarement blanc ou jaune, à tube 1,5 fois aussi long que l'ovaire ; 10-30 cm ; sables maritimes, bois Médit. : subsp. olbiensis (Hénon) Rouy

Cette distinction, aux noms d'auteurs près, reprend les appellations de Flora italica de Zangheri (quid de PIGNATTI ?)

BARRANDON, dans la flore de Montpellier, signale des erreurs de détermination qui dans le passé (XIXe siècle) auraient embrouillé la nomenclature. Il signale lutescens dans la zone montagneuse de l'Hérault (Mts de Liauson, contreforts du Larzac).

Comme le dit GIRERD dans la flore du Vaucluse, tous les intermédiaires existent entre les exemplaires de petites tailles et ceux de 30 cm que l'on trouve dans les secteurs montagneux.

Les différences soulignées dans le passé ne seraient donc que des formes (liées aux conditions stationnelles ?). Le regroupement opéré par Flora Europaea et KERGUELEN semble donc répondre à une réalité.

4) vendredi 7 décembre 2001, Philippe DURAND, Société Tarnaise de Sciences Naturelles : Sur le Causse de Minerve (34), Iris lutescens peut être violet, bleu, jaune, blanc, en populations mélangées et avec parfois des teintes intermédiaires. S'agit-il alors de sous-espèces? (Je ne le pense pas).

C'est effectivement un régal pour les yeux au début du printemps.

5) vendredi 7 décembre 2001, Jean-Claude BOUZAT :

Aujourd'hui, la question ne me paraît pas se poser ; il doit s'agir de I. lutescens Lam., sans autre distinguo.

C'est ce que dans le temps nous aurions nommé I. chamaeiris Bertol. var. chamaeiris

Encore quelques semaines et nous aurons le bonheur de nous régaler de ce magnifique décor ornant nos caillasses languedociennes et provençales.

6) samedi 8 décembre 2001, Jean-Marc LEWIN :

J'ai toujours eu du mal à assimiler dans un seul et même taxon les Iris de la garrigue des Corbières, par exemple, et ceux de la plaine des Maures, plus grands (tige et fleurs) et aux couleurs différentes (pas le même jaune et pas le même bleu), et pas le même milieu non plus. Si vous dites qu'il existe des intermédiaires dans le Vaucluse, ça peut expliquer le rassemblement, mais ici, dans les Corbières, je n'ai jamais rien vu qui ressemblât à ceux du Var.

7) lundi 10 décembre 2001, Jean-Claude BOUZAT :

Concernant les plantes du causse de Minerve et en référence à KERGUELEN, on pourrait préciser *I. lutescens* Lam. subsp. *lutescens*.

Reste à voir si les plantes de la plaine des Maures que je n'ai jamais déterminées, pourraient éventuellement être rattachées à *I. lutescens* Lam. subsp. *olbiensis* (Hénon) Rouy.

Ce que je voulais dire, c'est que *I. chamaeiris* Lam. (dont deux variétés sont décrites dans la flore du CNRS) est maintenant, si j'ai bien compris la nouvelle nomenclature, inclus dans *I. lutescens* Lam. subsp. *lutescens*. La sous-espèce *olbiensis* de *I. lutescens* que décrit cette même flore restant valide pour KERGUELEN.

Auteurs

Synthèse réalisée par : **Pascal VIGNERON**

Date : **03 mars 2002**

Ont contribué à cette synthèse :

- Lionel BELHACENE
- Pierre-Michel BLAIS
- Jean-Claude BOUZAT
- Philippe DURAND
- Jean-Marc LEWIN

Synthèse réalisée à partir d'échanges ayant eu lieu sur forum des botanistes francophones, entre le 5 et le 10 décembre 2001.